



je connais mon banquier je connais mon banquier

## Prêt professionnel

je connais mon banquier je connais mon banquier

Le financement le plus simple et le plus  
avantageux de vos investissements  
et de votre exploitation

je connais mon banquier je connais mon banquier

## Financement

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier



PME et indépendants



**Vous êtes un indépendant, conduisez une PME ou exercez une profession libérale? Le prêt professionnel BCGE vous permet de financer vos investissements ou d'assurer votre fonds de roulement.**

**Pour quels types de projets?**

- Besoin en fonds de roulement: Financement de décalage de trésorerie provenant de l'activité courante de l'entreprise (l'exploitation)
- Investissements: Financement d'actifs immobilisés, tels que des machines, des équipements de production, des véhicules, des aménagements

**Pour quel montant?**

- De CHF 20'000 à CHF 150'000
  - Pour les montants supérieurs, la banque vous propose d'autres types de crédits commerciaux.
- Pour plus de renseignements, consultez un expert BCGE en financement

**Pour quelle durée et quel taux d'intérêt?**

- 3, 4 et 5 ans
- Taux fixe sur la période

Information disponible auprès de votre conseiller ou sur [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch).

### Quels sont les avantages?

- Une décision rapide à des conditions attractives
- Un prêt remboursé à l'échéance ou amorti sur une durée entre 3 et 5 ans, selon le type de financement et selon l'entreprise
- Plusieurs variantes peuvent être combinées de CHF 20'000 jusqu'à CHF 150'000
- Un taux fixé jusqu'à l'échéance
- Pas de commission trimestrielle ni de frais de renouvellement, frais uniques à la mise en place du financement

### Quelles sont les possibilités d'amortissement?

- Avec ou sans amortissement, à fixer avec votre conseiller BCGE, selon la durée, le type de financement et les besoins de votre entreprise

### Quelle est la périodicité de remboursement?

- Les intérêts et amortissement sont réglés trimestriellement par ordre permanent

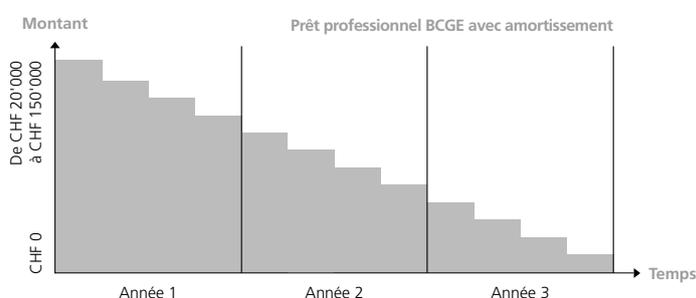
### Quelles sont les garanties demandées en principe?

- Si l'entreprise est une société anonyme (SA) ou à responsabilité limitée (Sàrl), le(s) responsable(s) se portera(ont) codébiteur(s) solidaire(s)
- Cession générale des débiteurs
- Assurance risque pur, couvrant le décès et l'invalidité

Selon l'analyse de votre dossier, d'autres garanties peuvent être requises.

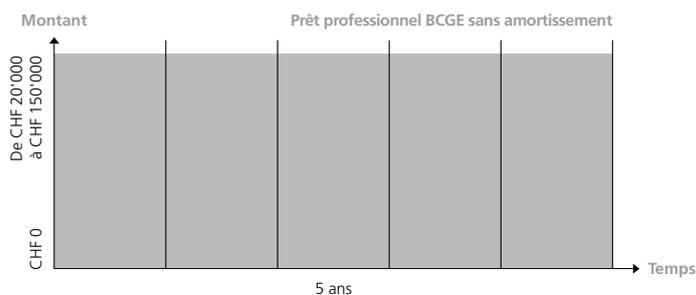
### Avec amortissement

- Amortissement: payable chaque trimestre, par ordre permanent
- Durée: 3, 4 et 5 ans



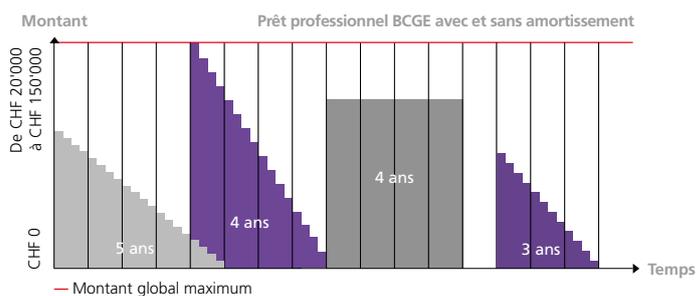
### Sans amortissement

- Durée: 3, 4 et 5 ans



### Avec et sans amortissement

- Possibilité de panacher les 2 variantes ci-dessus, sur plusieurs contrats de prêt professionnel, tout en respectant le montant global de CHF 150'000



Un simulateur pour calculer les échéances de votre prêt professionnel est à votre disposition sur [www.bcg.ch/pre-professionnel](http://www.bcg.ch/pre-professionnel).



**Banque Cantonale de Genève**

Siège  
Téléphone: +41 (0)58 211 21 00  
E-mail: [info@bcge.ch](mailto:info@bcge.ch)  
Site web: [bcge.ch](http://bcge.ch)

21 agences à Genève

**BCGE PME et indépendants**

Pour toute forme de crédit  
à l'entreprise  
[www.bcge.ch/entreprises](http://www.bcge.ch/entreprises)  
Quai de l'Île 17  
1204 Genève  
[www.bcge.ch/entreprises](http://www.bcge.ch/entreprises)

**Capital Transmission SA**

Financement des  
fonds propres/Private Equity  
Quai de l'Île 17  
1204 Genève  
[www.capitaltransmission.ch](http://www.capitaltransmission.ch)

**Dimension SA**

Fusion & acquisition  
Rue des Fontenailles 16  
1007 Lausanne  
[www.dimension.ch](http://www.dimension.ch)